

LICENCE PROFESSIONNELLE ASSURANCE, BANQUE, FINANCE : CHARGÉ DE CLIENTÈLE (QUIMPER)

PARCOURS CONSEILLER GESTIONNAIRE DE CLIENTÈLE SUR LE MARCHÉ DES PARTICULIERS EN BANQUE ET ASSURANCE

L3

UE 1 ENVIRONNEMENT DE LA BANQUE ASSURANCE

Fiscalité des particuliers

Présentation

FISCALITE DES PARTICULIERS

Outils et moyens pédagogiques mis en œuvre :

Les bases de la fiscalité des particuliers. Vu la densité du programme, les étudiants travailleront par groupes et prendront des notes sur le cours magistral qui sera diffusé, en alternance avec des exercices liés à des supports pédagogiques préparés par l'intervenant.

Contenus :

Autour de la déclaration d'impôt particulier :

1^{ère} séance : Notion de la fiscalité en France

Etudes traitement et salaires, pensions, B.NC, BIC, revenus annexes.

2^{ème} séance : Les revenus Immobiliers, les programmes immobiliers de défiscalisation (Robien, Borloo,...) ainsi que les déficits fonciers et les plus-values immobilières.

3^{ème} séance : La fiscalité des placements mobiliers et des revenus de capitaux mobiliers notions des placements et fiscalité bancaire.

4^{ème} séance : Fiscalité annexe (CSG, ISF,...)

QCM

Compétences à acquérir :

L'étudiant doit être capable de :

Appréhender avec un client les notions de fiscalité

Connaître les notions des placements Mobiliers et l'expliquer au client pour le conseiller

Analyser une feuille d'imposition

Connaître les différents régimes de défiscalisation

Objectif principal : Etre au maximum efficace à la prise de poste afin d'appréhender la fiscalité de son client particulier et le conseiller vers des placements ou des concours adaptés à sa situation et à sa demande.

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
EC	CT	Ecrit et/ou Oral	60	0.5	